



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA
CONSOMMATION HUMAINE



Délégation Territoriale
de l'Aube
Service Santé-Environnement

Troyes le 5 mai 2025

COPE LA CHAPELLE SAINT LUC

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT LUC
Rue Maréchal Leclerc
B.P. 82
10603 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire prévu par arrêté préfectoral

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00109137		
Unité de gestion		0028	COPE LA CHAPELLE SAINT LUC	
Installation	UDI	000181	LA CHAPELLE SAINT LUC - VILLE RESEAU	Prélevé le : mercredi 30 avril 2025 à 14h09
Point de surveillance	P	0000000410	LA CHAPELLE ST LUC RESEAU	par : GILDAS CHATEIGNER
Localisation exacte			EVIER SALLE DE REPOS CENTRE CULTUREL	Type visite : DDIS
Commune			CHAPELLE-SAINT-LUC (LA)	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00109137)

Compte tenu des paramètres contrôlés, cette eau est conforme aux limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, définies par l'arrêté du 11 janvier 2007, pour l'ensemble des paramètres mesurés. Il est à noter une teneur en chlore élevée. La teneur en chlore libre sur le réseau de distribution doit être de l'ordre de 0,1 mg/l.

Pour la directrice territoriale de l'Aube,
L'ingénieure du génie sanitaire,

Laure GRAN-AYMERICH

